

## **DECLARATION DE CONFORMITE CE**

NI-GRP-QHSE-37 Révision: 00 260718

## **Equipement de Protection Individuel**



Je soussigné, Gaëtan BREE, représentant le **Groupe PAREDES**, 1 rue Georges Besse, 69740 GENAS déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

## Gant jetable TPE Stretch PROP

Tailles	Références	Aspect
S – Transparent	703570	
M – Transparent	703571	
L – Transparent	703572	
XL – Transparent	703573	
S – Bleu	703580	
M – Bleu	703581	
L – Bleu	703582	
XL – Bleu	703583	

Satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité de la Directive 93/42/CEE ainsi qu'aux dispositions applicables de la cinquième Partie du Livre II Titre 1<sup>er</sup> du Code de la Santé Publique en tant que :

## Dispositif Médical de classe 1

Ce dispositif médical est également conforme aux dispositions applicables des normes :

EN 455-1 : Gants médicaux non réutilisables - Partie 1 : détection de trous - prescriptions et essais

Fait à Genas, le 19 septembre 2019

**Gaëtan BREE** 

- Signatural Contraction of the Contraction of the

Responsable Hygiène Sécurité Environnement